

Jeudi 05 juin 2025



PRESSE NATIONALE

Politique 

le jour
POUR PLUS D'INFORMATION

SÉNAT : HUIT PROJETS DE LOI ADOPTÉS

Le Sénat a adopté, hier, mercredi 4 juin 2025, à Yamoussoukro, huit projets de loi lors d'une séance plénière présidée par la vice-présidente chargée des Affaires parlementaires, Sarra Fadika Sako. Réunis à la Fondation Félix Houphouët-Boigny, les sénateurs ont également approuvé l'ordre du jour des travaux de l'institution pour la période du 3 au 19 juin 2025. En amont de la plénière, plusieurs Commissions du Sénat avaient auditionné des membres du Gouvernement. Il s'agit notamment des ministres Vagondo Diomandé, de l'Intérieur et de la Sécurité ; Souleymane Diarrassouba, du Commerce et de l'Industrie, Adama Coulibaly, des Finances et du Budget; et Kacou Houaja Léon Adom, des Affaires étrangères.

Economie 

Le Temps
Quotidien national, édition Côte d'Ivoire

BAD : MASSANDJÉ TOURÉ-LITSÉ, NOUVELLE ADMINISTRATRICE

Massandjé Touré-Litsé vient d'être nommée au poste d'administratrice pour la Côte d'Ivoire auprès de la Banque Africaine de Développement (BAD). Elle remplace Adama Koné, ancien directeur général du Trésor public et ex-ministre de l'Économie et des Finances. Massandjé Touré-Litsé était en poste à Abuja au Nigeria, où elle officiait en tant que commissaire en charge des Affaires économiques et de l'agriculture à la Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO).

Société 

Le nouveau Réveil
LE JOURNAL DE CÔTE D'IVOIRE

LUTTE CONTRE LE TRAVAIL DES ENFANTS : MME DOMINIQUE OUATTARA LANCE UN PLAN D'ACTION DE 165,6 MILLIARDS DE FCFA

La première Dame, Dominique Ouattara, présidente du Comité national de lutte contre la traite, l'exploitation et le travail des enfants (CNS), a présidé, hier, mercredi 04 mai 2025, la cérémonie officielle de lancement du nouveau Plan d'action national 2025-2029 à Abidjan-Cocody. Placée sous le thème, « Engageons-nous contre la traite, l'exploitation et le travail des enfants », cette rencontre a mobilisé l'ensemble des acteurs engagés dans la lutte contre le travail et l'exploitation des enfants, les partenaires techniques et financiers engagés dans l'éradication de ce phénomène. « Il y a beaucoup d'enfants qui mendient, nous allons y travailler et nous allons en parler », a rassuré la Première Dame, avant d'annoncer un plan de 165,643 milliards de FCFA sur 5 ans (2025-2029) pour lutter contre les causes profondes du travail des enfants.

ACTION CLIMATIQUE : LA CÔTE D'IVOIRE REÇOIT UN APPUI DE 300 MILLIARDS FCFA DE LA BOAD

Une étape importante dans la lutte contre le changement climatique. Lors de la journée dédiée à son ministère au Salon international de l'Agriculture et des Ressources Animales (SARA), le 30 mai dernier, le ministre de l'Environnement, du Développement durable et de la Transition écologique, Jacques Assahoré, a signé un mémorandum d'entente avec la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) portant sur un engagement de 300 milliards de FCFA. Le ministre a précisé que cet appui de la BOAD vise à « accompagner la maturation de projets et la mobilisation de fonds » pour l'action climatique, et non un décaissement direct.

PRIX ASCAD 2025 : L'INNOVATION SCIENTIFIQUE AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE CÉLÉBRÉE

L'innovation scientifique ivoirienne était à l'honneur, le vendredi 30 mai 2025, à Abidjan-Cocody, à l'occasion de la 11e édition des Prix ASCAD organisée par l'Académie des sciences, des arts, des cultures d'Afrique et des diasporas africaines (ASCAD). Autour du thème : « Contribution des innovations technologiques au développement des populations », la cérémonie a mis en lumière trois projets novateurs portés par de jeunes chercheurs engagés dans la transformation de la société. Présidant la cérémonie au nom du Premier Ministre Robert Beugré Mambé, Eugène Aka Aouélé, président du Conseil économique, social, environnemental et culturel (CESEC), a salué l'excellence des lauréats et a rappelé que « les pays qui misent sur l'innovation enregistrent des taux de croissance soutenus ».

CONSEIL DES MINISTRES / ENQUÊTE SUR LA SITUATION NUTRITIONNELLE EN CÔTE D'IVOIRE : DES PROGRÈS RÉALISÉS DANS LES 14 DISTRICTS

Le Président de la République a présidé, hier, mercredi 4 juin 2025, le Conseil des ministres hebdomadaire. Au cours de cette réunion, plusieurs mesures ont été prises. Ainsi, les résultats de l'enquête sur la situation nutritionnelle en Côte d'Ivoire ont été livrés. Cette enquête a été réalisée du 6 janvier au 23 février 2025, dans les 14 districts du pays. En effet, l'enquête nutritionnelle smart est une approche standardisée et rigoureuse adoptée par le Gouvernement pour évaluer les politiques nationales de nutrition, et ajuster les interventions de lutte contre la malnutrition dans le Plan national de développement sanitaire. Lors de la conférence de presse, le porte-parole du Gouvernement, Amadou Coulibaly, a livré le contenu de cette enquête.

60 ANS DES SCIENCES DE L'EAU DE L'UNESCO À PARIS : LAURENT TCHAGBA VA PRÉSENTER LA POLITIQUE IVOIRIENNE DE GESTION DE L'EAU

Le ministre des Eaux et Forêts, Laurent Tchagba, conduira, au nom du Gouvernement ivoirien, une délégation officielle, les mercredi 11, jeudi 12 et vendredi 13 juin 2025, à la célébration du 50^e anniversaire du Programme hydrologique intergouvernemental (PHI) de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), ainsi qu'au 60^e anniversaire des sciences de l'eau au sein de cette organisation. Le ministre Tchagba présentera la politique ivoirienne de gestion de l'eau à ce rendez-vous international. Cet événement se tiendra au siège de l'UNESCO, à Paris en France, et réunira la communauté mondiale de l'eau pour une journée de discussions de haut niveau, de performances culturelles, ainsi que de planification stratégique autour de l'avenir des sciences de l'eau.

CMU / POURSUITE DE LA GRATUITÉ DES SOINS : LE DIABÈTE ET L'HYPERTENSION NON COMPLIQUÉS SONT PRIS EN CHARGE

L'opération zéro cotisation pour la Couverture Maladie Universelle (CMU) se poursuit. Et ce, au bénéfice de près de 13 millions de personnes issues du secteur informel. En effet, depuis le 1er mai 2025, cette mesure de prise en charge médicale des populations, sans cotiser un centime, est en vigueur. Il suffit que

l'assuré soit enrôlé, même s'il ne dispose pas de sa carte CMU, pour être pris en charge dans un centre de santé. Cette mesure salubre du Gouvernement va durer quatre mois. Par ailleurs, les patients souffrant de diabète ou d'hypertension non compliqués verront également leurs consultations et examens pris en charge à hauteur de 70% et leurs médicaments à 30%.



DES FONDATEURS D'ÉTABLISSEMENTS RETOURNENT À L'ÉCOLE

Trente-cinq (35) promoteurs d'établissements privés relevant du ministère de l'Enseignement technique, de la Formation professionnelle et de l'Apprentissage sont en formation au Lycée Technique d'Abidjan-Cocody, depuis le lundi 2 juin 2025. Organisée par la Direction de l'Encadrement des Établissements privés (DEEP), cette formation vise à renforcer les compétences managériales des fondateurs d'établissements privés autour du thème : « Coffre à outils du manager ».



CONSTRUCTION DU CENTRE D'ONCOLOGIE DE GRAND-BASSAM : PIERRE DIMBA SATISFAIT DE L'AVANCEMENT DES TRAVAUX

« Je suis venu, à travers cette visite, leur apporter mon soutien, les accompagner pour terminer ce chantier. Je serai votre avocat auprès des services publics pour vous aider à avancer sur ce projet ». Tels sont les propos du ministre de la Santé, de l'Hygiène publique et de la Couverture maladie universelle, Pierre Dimba, lors de la visite qu'il a effectuée sur le site de construction du Centre d'oncologie de Grand-Bassam, le mardi 3 juin 2025. Il a rappelé que ce futur Centre de radiothérapie, dédié aux maladies du cancer, aura tous les plateaux techniques nécessaires, avec 200 lits d'hospitalisation. Au terme de la visite de chantier, Pierre Dimba s'est dit satisfait de l'avancement des travaux.



LUTTE CONTRE LE TABAGISME : LA CÔTE D'IVOIRE REÇOIT LE « PRIX OMS ANTITABAC »

La communauté internationale a salué l'engagement de la Côte d'Ivoire dans la lutte mondiale contre le tabagisme, en lui décernant le « Prix OMS Antitabac ». Cette distinction a été remise au cours d'une cérémonie, mercredi 4 juin 2025, à Abidjan-Cocody, au Programme national de lutte contre le tabagisme, l'alcoolisme et les autres addictions (PNLTA), ainsi qu'à Dr Brou Dieudonné Koffi, expert ivoirien de renom, en reconnaissance de leurs efforts considérables pour combattre le tabagisme, non seulement en Côte d'Ivoire, mais aussi à travers l'Afrique. C'était en présence du ministre de la Santé, de l'Hygiène publique et de la Couverture maladie universelle, et du Dr Lucien Manga, Représentant résident de l'OMS en Côte d'Ivoire, comme l'indique une publication sur la page Facebook du ministère.



INSERTION DES JEUNES FILLES ET MÈRES ADOLESCENTES : 150 JEUNES FILLES VERS L'EMPLOI ET L'AUTONOMIE

150 jeunes filles et mères adolescentes ont pris part, lundi dernier, à la cérémonie de clôture de leur parcours de formation au Centre de service civique de Guédikpo, dans le département de Sassandra, selon un communiqué de presse du ministère en charge de la Jeunesse. Une étape importante vers leur insertion professionnelle après 3 mois intensifs d'apprentissage alliant engagement citoyen et initiation à divers métiers, tels que la coiffure-esthétique, la mécanique automobile, la pâtisserie et la construction métallique. Ces jeunes filles sont désormais prêtes à s'engager pleinement dans le monde professionnel.

« Souveraineté numérique et exportation des récits : bâtir un marché audiovisuel africain compétitif et globalisé ». C'est le thème de l'édition 2025 du Salon international de l'audiovisuel d'Abidjan (SICA) qui se tient, à Abidjan, du 26 au 28 juin 2025. En prélude à cet événement, les ministres Amadou Coulibaly de la Communication, porte-parole du Gouvernement, et Françoise Remarck, titulaire du portefeuille de la Culture et de la Francophonie, ont rencontré tout l'écosystème du secteur de l'audiovisuel. Au cours de cette rencontre qui a eu lieu, mardi dernier, à l'Hôtel Novotel d'Abidjan-Marcory, les deux membres du Gouvernement ont présenté les enjeux de l'événement. Aussi, ont-ils expliqué la vision du Chef de l'État et du Gouvernement. Celle-ci consiste à « permettre à chaque secteur de contribuer au développement économique de notre pays, à son rayonnement et au mieux-être de ses acteurs », a rapporté Mme Françoise Remarck.



VU SUR LE NET

Economie 



AMÉLIORATION DU RÉSEAU ÉLECTRIQUE : ENVIRON 68 MILLIARDS FCFA POUR LE PROJET D'INTERCONNEXION WAPP GHANA-CÔTE D'IVOIRE, PHASE 1

Le Conseil des ministres du 04 juin 2025 a adopté un décret portant ratification de l'accord de prêt d'un montant d'environ 68 milliards de FCFA pour le financement du projet d'interconnexion WAPP Ghana-Côte d'Ivoire, phase 1, du programme régional du marché de l'électricité en Afrique de l'Ouest. Selon le porte-parole du Gouvernement, Amadou Coulibaly, le projet vise à accroître les échanges d'électricité entre le Ghana et la Côte d'Ivoire et à améliorer le réseau électrique, ainsi que le financement de fonctionnement du marché du système d'échange d'énergie électrique ouest-africain. Il prévoit la construction d'infrastructures résilientes aux effets du changement climatique entre le poste électrique de Dunkwa II, dans la région centrale du Ghana, et le poste électrique de Bingerville, dans le district autonome d'Abidjan.



SECTEUR DE L'ASSURANCE : LA CÔTE D'IVOIRE AUGMENTE SON APPORT EN CAPITAL EN FAVEUR DE L'ATIDI, DEVENANT L'ACTIONNAIRE MAJORITAIRE

Au terme du Conseil des ministres, le 04 juin 2025, le ministre de la Communication, porte-parole du Gouvernement, Amadou Coulibaly, a indiqué que la Côte d'Ivoire a procédé à l'augmentation de sa contribution au capital de l'Assurance pour le développement du commerce et de l'investissement en Afrique (ATIDI). « Le Conseil porte ratification du contrat de financement d'un montant de 50 millions d'euros, soit un peu plus de 32 milliards de FCFA, conclu le 27 décembre 2024 entre la Banque européenne d'investissement (BEI) et la République de Côte d'Ivoire pour le financement de l'augmentation de la contribution de la Côte d'Ivoire au capital de l'assurance pour le développement du commerce et de l'investissement en Afrique (ATIDI) ». A en croire Amadou Coulibaly, au terme de l'opération, la Côte d'Ivoire deviendra le premier actionnaire de cette agence d'assurance africaine et pourra bénéficier de l'accroissement de ses offres de solutions d'assurance contre les défauts de paiement pour les entreprises, les investisseurs et les prêteurs.

HYDROCARBURES : LE GOUVERNEMENT ENGAGE DES DISCUSSIONS AVEC UNE SOCIÉTÉ PÉTROLIÈRE BRÉSILIENNE POUR L'EXPLOITATION DE PLUSIEURS BLOCS EN EAU PROFONDE

Le Gouvernement ivoirien, par l'intermédiaire du ministère des Mines, du Pétrole et de l'Énergie, a donné son accord pour l'ouverture de négociations avec la société pétrolière brésilienne Petrobras. Cette décision, prise en Conseil des ministres, porte sur plusieurs blocs pétroliers situés dans la zone Ouest du

bassin sédimentaire national, principalement en eau profonde. Les blocs concernés sont les blocs C513, C600, C601, C602, C603, C605, C700, C701 et C702. Ils font partie des zones à forts potentiels encore peu explorés, qui suscitent un intérêt croissant sur la scène internationale. Cet intérêt a été renforcé par les récentes campagnes de promotion menées par le Gouvernement ivoirien aux États-Unis pour attirer des investisseurs dans le secteur des hydrocarbures. Petrobras, entreprise pétrolière de renommée mondiale, s'est illustrée par son expertise avérée dans les opérations pétrolières offshore, notamment en eaux profondes.



L'ÉTAT INVESTIT PLUS DE 98 MILLIARDS DE FCFA POUR LE REBOISEMENT DE 140 000 HECTARES DE FORÊTS

Face à la dégradation continue de son couvert forestier, la Côte d'Ivoire renforce sa politique environnementale en mobilisant plus de 98 milliards de FCFA pour le reboisement d'environ 140 000 hectares de forêts classées et rurales. L'annonce a été faite, ce mercredi 4 juin 2025, au terme du Conseil des ministres tenu à Abidjan sous la présidence d'Alassane Ouattara, Président de la République. Ce financement s'inscrit dans le cadre d'un contrat signé, le 11 novembre 2024, entre la Banque européenne d'investissement (BEI) et la République de Côte d'Ivoire. L'accord a été ratifié par décret au cours de ce Conseil. « Le Conseil a adopté un décret relatif à la ratification du contrat de financement d'un montant total de 150 millions d'euros, soit un peu plus de 98 milliards de FCFA, conclu avec la BEI pour le financement du programme de restauration durable des forêts », a précisé Amadou Coulibaly.

Société



CONSEIL DES MINISTRES DU 4 JUIN : ÉNERGIE, ENVIRONNEMENT, SPATIAL... L'ÉTAT IVOIRIEN LANCE DE GRANDS CHANTIERS D'AVENIR

Réuni le mercredi 4 juin 2025 au Palais présidentiel, à Abidjan-Plateau, sous la présidence du Chef de l'État Alassane Ouattara, le Conseil des ministres a adopté une série de mesures visant à accélérer le développement durable, renforcer l'intégration régionale, moderniser les infrastructures et anticiper les défis technologiques de demain. Parmi les principales décisions, figure la création du Comité national de Suivi et d'Évaluation du Pacte National Énergie. Ce comité encadrera les efforts pour porter la couverture énergétique du pays à 100 % d'ici à 2030. Cette ambition s'inscrit dans le cadre de l'initiative « Mission 300 », pilotée par la Banque mondiale et la BAD. Le Gouvernement a également attribué un permis de recherche aurifère à la société CENTAMIN dans les régions de Kani et Séguéla, tout en ratifiant des accords environnementaux internationaux, notamment celui sur la biodiversité marine en haute mer, signé à l'ONU. D'autres grands chantiers ont été lancés par le Gouvernement, notamment en matière environnementale, énergétique et spatiale.



SANTÉ : DES AVANCÉES MAJEURES ENREGISTRÉES DANS LA PRISE EN CHARGE DES MALADES ET DE CERTAINES PATHOLOGIES

En une décennie, la Côte d'Ivoire a connu des progrès remarquables dans le domaine de la santé publique. Des actions concrètes ont été menées pour améliorer l'accès aux soins, particulièrement dans la lutte contre l'insuffisance rénale, la mortalité maternelle et infantile, ainsi que dans la gestion des produits sanguins. En 2011, la prise en charge de l'insuffisance rénale était un véritable défi pour les patients, avec seulement trois centres de dialyse, tous situés à Abidjan, et 39 générateurs disponibles à l'échelle nationale. Conséquence : les patients devaient se tourner vers les cliniques privées, où les séances de dialyse coûtaient entre 60 000 et 80 000 FCFA. Ces avancées montrent qu'une volonté politique forte, accompagnée d'investissements ciblés, peut produire des résultats significatifs. Le Gouvernement ivoirien est ainsi engagé sur la voie d'un système de santé plus équitable, moderne et proche des populations.

A l'issue d'une élection tenue au cours de la 16ème Consultation des responsables d'Agences de Réduction des Risques de Catastrophe (RRC) et de Protection civile à Accra au Ghana, du 20 au 22 mai 2025, la Côte d'Ivoire a été portée pour une durée de deux ans, à la présidence du Comité Régional de Gestion des Catastrophes en Afrique de l'Ouest (GECEAO). Une désignation accueillie avec honneur par le représentant ivoirien, Dr Touré Kader, Secrétaire Exécutif (SE) de la Plateforme nationale de Réduction des Risques et de gestion des Catastrophes (PN-RRC). S'exprimant au nom du Premier Ministre, Robert Beugré Mambé, Président du Comité Interministériel de RRC de Côte d'Ivoire, le SE de la PN-RRC a exprimé sa profonde gratitude à l'ensemble des délégations des pays membres du GECEAO pour la confiance placée en la Côte d'Ivoire. (Source : CICG)



AGENCE DE PRESSE

Société 



LE GOUVERNEMENT ANNONCE LA CRÉATION DE L'AGENCE SPATIALE IVOIRIENNE

Le Gouvernement ivoirien a adopté, en Conseil des ministres, un décret portant création, attributions, organisation et fonctionnement de l'Agence spatiale ivoirienne (ASI), un établissement public à caractère administratif, scientifique et technologique, placé sous la tutelle du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, en liaison avec les ministères concernés. L'information a été livrée par le porte-parole du Gouvernement, Amadou Coulibaly, le mercredi 4 juin 2025, lors du compte-rendu du Conseil des ministres. Selon M. Coulibaly, l'ASI est créée en vue de l'exploitation et de l'utilisation pacifique de l'espace. Elle est chargée de renforcer les capacités nationales et de mettre en place les infrastructures nécessaires au développement du secteur spatial en Côte d'Ivoire.



Restez connectés à l'actualité du gouvernement
en vous abonnant à ses réseaux sociaux officiels



@gouvci.official



@gouvci



@gouvci.official



gouvcivideo



gouvci



+225 07 87 36 36 36



@gouvciofficial





Pour toute information, prière contacter le Centre d'information et de Communication Gouvernementale (CICG).
Contact : +225 27 22 22 03 90 / 07 07 09 97 51 - Email : info@cicg.gouv.ci - Site Web : www.gouv.ci

© Cette revue de presse est produite par le Centre d'Information et de Communication Gouvernementale et mise à la disposition des structures ministérielles. Elle n'exprime pas l'opinion du CICG, et ne saurait aucunement engager le Gouvernement de Côte d'Ivoire. Les surtitres et les titres sont ceux des articles de presse à l'original. Prière d'en tenir compte si vous lisez, réimprimez, copiez, archivez ou renvoyez ledit document.

UNE CÔTE D'IVOIRE SOLIDAIRE

www.gouv.ci **101**



*Aid Gouvernement

Le citoyen au cœur de l'action gouvernementale